## Intervention de M. Jean-Claude Trichet Gouverneur de la Banque de France EFMA

25 Juin 2001

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

A moins de 200 jours du 1<sup>er</sup> janvier 2002, je ne peux que remercier vivement les responsables de l'EFMA d'avoir consacré leur colloque aux préparatifs finaux du passage à l'euro. La généralisation de l'euro constitue un enjeu majeur pour l'année 2001 et les premiers mois de 2002. Elle concerne chaque acteur économique, chaque citoyen et, singulièrement, chaque entreprise et chaque commerçant. Elle recouvre un double processus : le passage à l'euro scriptural (chèques, comptes de dépôt, virements, paiements par carte, prêts, comptabilités...) et le passage à l'euro fiduciaire (billets et pièces).

J'évoquerai d'abord, en détail, le rendez vous crucial que constitue, dès maintenant, le passage à l'euro scriptural. J'aborderai ensuite les récents développements relatifs à la préparation du passage à l'euro fiduciaire. Je dirai enfin quelques mots sur les actions menées par la Banque de France pour favoriser la nécessaire mobilisation sur ces enjeux majeurs.

I/ En France la profession bancaire a élaboré, l'année dernière, en liaison avec tous les acteurs concernés, un scénario de basculement scriptural, qui a été approuvé par le Comité National de l'Euro. Ce dernier fera de nouveau le point sur ce sujet, début juillet. Il s'agit désormais de mettre résolument en œuvre ce scénario qui a des homologues naturellement dans tous les pays de la zone euro.

En effet, il faut souligner que le bon déroulement de l'ensemble de l'opération fiduciaire, à la fin de l'année, implique que chaque acteur réalise, auparavant, préparatifs nécessaires au passage à l'euro scriptural. Il est de l'intérêt de tous les agents économiques de ménager une période suffisante, à l'issue du basculement scriptural, pour bien préparer et mettre en œuvre le basculement fiduciaire. Il convient en effet d'éviter les goulets d'étranglement dans le traitement des opérations à réaliser (ces goulets d'étranglement pourraient apparaître chez les informaticiens, imprimeurs, dans les services comptables des entreprises ou de leurs prestataires de services). Il convient aussi de disposer ensuite du temps nécessaire pour stabiliser et vérifier les systèmes fonctionnant en euros, et de pouvoir dégager toutes les ressources disponibles pour le basculement fiduciaire. Tout retard ou dysfonctionnement majeur dans la préparation des

acteurs - et notamment les entreprises – pénaliserait sérieusement les acteurs concernés.

Car, il faut insister sur le fait qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002, le franc ne pourra plus être utilisé dans les règlements par écriture, et que toutes les opérations scripturales s'effectueront <u>exclusivement</u> en euros. Aussi, est-il très important que le passage des entreprises à l'euro scriptural soit achevé avant cette date, <u>et au plus tard fin octobre 2001</u>, la plupart devant d'ailleurs avoir basculé bien avant.

La mobilisation sur l'euro scriptural constitue, de fait, un dossier prioritaire pour les entreprises françaises. Des progrès notables ont été réalisés dans la période récente; ils doivent être poursuivis et accentués et nous restons tous vigilants sur ce point. J'ai confiance dans la capacité d'anticipation, d'adaptation et d'entraînement de nos entreprises, notamment celle des PME; je sais qu'elles auront à cœur d'assurer un passage harmonieux de toutes leurs fonctions à l'euro et qu'elles apporteront, ce faisant, leur pleine contribution à ce projet majeur. La Banque de France, quant à elle, poursuit ses actions de sensibilisation des entreprises, par l'intermédiaire des Membres du Conseil de la politique

monétaire, des directeurs régionaux et de l'ensemble de notre réseau de succursales. A fin mai, 120.000 sociétés ont ainsi été directement et personnellement approchées (notamment par des entretiens bilatéraux ou lors de manifestations locales avec tous les partenaires concernés). En avril dernier, des conférences et colloques ont été systématiquement organisés par les directeurs régionaux de la Banque; ils ont permis aux chefs d'entreprise qui ont basculé à l'euro de faire part de leur expérience concrète à ceux qui préparaient ce changement.

La plupart des fonctions de l'entreprise sont concernées : trésorerie, comptabilité, relations bancaires, paie, systèmes informatiques, ressources humaines, documentation commerciale, relations avec les clients, les fournisseurs, les administrations... Il est important que les entreprises qui ne l'auraient pas encore fait déterminent au plus tôt la date et les modalités de leur passage à l'euro, en relation, notamment, avec leur expert comptable et leurs banques. De la qualité des préparatifs, du respect des échéances, de la bonne formation des personnels, notamment, dépend le succès de la généralisation de l'euro dans de bonnes conditions.

A partir de juillet, les banques accéléreront systématiquement la conversion en euros des comptes de particuliers et d'entreprises, encore libellés en francs. Les entreprises travailleront donc, au second semestre de cette année, dans un environnement scriptural profondément euroisé.

En ce qui concerne les banques, les dernières informations recueillies par la Commission bancaire montrent que les établissements de crédit respectent pleinement les différentes phases des plannings de basculement scriptural. Ceci représente un travail considérable. Les banques ont par ailleurs commencé la distribution de chéquiers en euros, élément de nature à favoriser la préparation de la clientèle. Au moment où je parle, 10 millions de titulaires de comptes ont un chéquier euro.

La Banque de France tient à souligner combien <u>l'utilisation</u> <u>effective de l'euro scriptural</u>, dès maintenant, constitue un <u>facteur majeur d'appropriation</u>, par toutes nos entreprises, tous nos commerçants, tous nos concitoyens, de la nouvelle échelle des valeurs monétaires et, donc, de la nouvelle monnaie. L'euro scriptural, c'est en effet maintenant et non pas uniquement fin 2001 ou début 2002.

Nos concitoyens disposent déjà aujourd'hui et disposeront complètement au deuxième semestre de tous les moyens de paiement scripturaux en euros : chèque, carte bancaire, virement. Il est essentiel qu'ils commencent à les utiliser pour se familiariser avec l'euro.

A cet égard, les <u>commerçants</u> ont un rôle essentiel à jouer car ils sont au cœur des échanges. Ils peuvent faciliter, dès aujourd'hui, les paiements par chèques en euros, ainsi que les paiements par carte. Il est donc important de dissiper progressivement certaines réticences. En acceptant ces paiements en euros, les commerçants se préparent euxmêmes, préparent leur personnel et préparent leurs clients dans les meilleures conditions, au passage à l'euro.

Je suis conscient que tout ceci suppose des adaptations, qui ne sont pas négligeables, pour les petits commerces notamment. Mais toute anticipation aujourd'hui rendra la transition plus aisée pour eux mêmes et pour l'ensemble de l'économie. Les banques sont bien sûr prêtes à aider, rassurer et informer les commerçants. Ce dialogue est absolument nécessaire, et l'exemple des **terminaux de paiement électronique** est à cet égard significatif.

Les terminaux de paiement électronique, notamment ceux des petits commerçants, doivent être, le plus rapidement possible, mis à niveau pour pouvoir accepter les transactions par carte en euros. La profession bancaire et le Groupement cartes pour bancaires y travaillent sensibiliser et techniquement les commerçants. Le GIE cartes bancaires assure un suivi précis des adaptations ; à ce jour, les 2/3 des TPE du commerce ont été adaptés à l'euro. Au delà de la organisations question professionnelles technique. les représentatives du commerce et de la distribution ont également un rôle important à jouer en matière d'information des commerçants, qui à leur tour seront à même d'inciter et de rassurer leurs clients.

Enfin, le double affichage des prix est également un facteur crucial d'appropriation de l'euro. Il favorise la familiarisation avec les prix en euro qui est le problème majeur de la transition pour nos concitoyens.

II/ J'évoquerai maintenant les récents développements dans la mise en œuvre du passage à l'euro fiduciaire.

Le calendrier général du basculement fiduciaire est arrêté depuis plusieurs mois, et ses grandes étapes sont connues. Le 1<sup>er</sup> janvier 2002, les billets et pièces en euros seront mis en circulation. Le dimanche 17 février 2002 à minuit, les billets et pièces en francs perdront cours légal, c'est-à-dire qu'ils ne pourront plus être utilisés dans les paiements.

Entre ces deux dates, nous escomptons que le maximum de transactions fiduciaires se fassent le plus rapidement possible en euros, afin qu'en réalité la période dite de « double circulation » soit la plus courte possible. Ce processus sera facilité par le fait que les commerçants rendront la monnaie en euros. Des appareils simples de calcul du rendu de monnaie permettront de limiter fortement les risques d'erreur ou de contestation.

Pour assurer la fluidité des échanges, il est également indispensable que le nombre de distributeurs automatiques de billets délivrant de l'euro le 1<sup>er</sup> janvier 2002 soit très proche de 100% du parc. Un suivi statistique précis a été mis en place pour cette mise à niveau. De plus, pour faciliter les premières transactions en euros, il est essentiel que ces appareils délivrent majoritairement des

petites coupures, celles de 10 et 20 euros. Les opérations de rendu de monnaie par les commerçants en seront facilitées.

La fluidité des échanges sera enfin facilitée par la préalimentation en pièces et billets des banques et du commerce. Au plan logistique, la mise en place d'environ **80 centres départementaux intermédiaires** (à la Sernam ou dans des locaux militaires) facilitera le travail des transporteurs de fonds pour le stockage des pièces. Elle contribuera grandement à irriguer le plus efficacement possible les différents points du territoire, condition essentielle de réussite des opérations de pré-alimentation.

Je rappelle enfin que les sachets de pièces « premiers euros » pour le grand public seront vendus à partir du 14 décembre prochain.

Il est important que toutes ces orientations concernant notamment les DAB, le stockage, le transport, la pré-alimentation soient correctement déclinées et précisées au niveau local. C'est le rôle des Comités techniques de place, qui rassemblent tous les acteurs concernés, autour des responsables de la Banque de France. Ces comités ont un double rôle : préciser la mise en œuvre du scénario en tenant

compte des particularités locales, faire remonter des informations utiles aux travaux nationaux.

III/ J'évoquerai enfin la contribution de la Banque de France aux actions de mobilisation et d'information.

La Banque de France participe activement aux actions de mobilisation et d'information sur le passage pratique à l'euro.

En tant que membre de l'Eurosystème (l'ensemble composé de la Banque centrale européenne et des banques centrales nationales des 12 pays de la zone euro), la Banque de France met en œuvre, en France, la campagne d'information européenne sur les billets et pièces en euros. Réalisée avec le concours de l'agence Publicis, cette campagne est organisée autour du thème « L'euro : notre monnaie ». Elle a pour but de faire connaître les billets et pièces en euros et de dévoiler, le 30 août prochain, les signes visibles de sécurité permettant à tous les usagers de se prémunir contre les risques de contrefaçon. La Banque de France s'appuie sur un réseau de publics et privés (plus de 200 partenaires partenaires » à ce jour) qui entendent relayer et démultiplier les l'engagement la campagne. Outre de actions partenaires, la campagne prendra notamment la forme de

supports presse et télévision ainsi que d'informations sur le site Internet spécifique de l'Eurosystème (www.euro.ecb.int).

C'est dans le cadre de la campagne de l'Eurosystème que la Banque de France organise, le 10 juillet prochain, une grande conférence sur l'euro, qui sera tout particulièrement consacrée à la préparation des entreprises et des commerçants.

Nous menons également, en coordination avec le reste de l'Eurosystème, des actions destinées plus particulièrement aux banques centrales et aux professionnels des pays avec lesquels la Banque entretient des relations de longue date. Dans ces pays, africains notamment, les billets en francs français circulent parfois au côté de la monnaie nationale et devront être échangés, également, début 2002.

Par ailleurs, la Banque de France développe ses propres actions de formation et d'information, en liaison étroite avec les autres autorités européennes et françaises.

Dans le domaine scriptural, j'ai déjà évoqué le rôle de sensibilisation de notre réseau auprès des entreprises. Dans le domaine fiduciaire, la Banque a engagé un programme national de formation de « formateurs » à destination des professionnels

(caissiers de banques, convoyeurs de fonds) et des commerçants, notamment.

Par ailleurs, le site Internet <u>www.banque-france.fr</u> contient une rubrique intitulée « L'euro pour tous » qui offre, de manière conviviale et pédagogique, de multiples informations sur le passage pratique à l'euro ; on y trouve notamment une série de plus de 100 Questions/réponses régulièrement actualisées sur le sujet, à destination du grand public et des professionnels.

La Banque de France entreprend également des actions d'information destinées à des publics spécifiques : ses agents interviennent régulièrement dans les établissements scolaires dans le cadre d'un partenariat avec le ministère de l'Education nationale. Enfin, la Banque participe à l'opération « Tous prêts pour l'euro », organisée par le ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie et la Caisse des dépôts et consignations, et qui s'adresse aux personnes en difficulté.

En conclusion, je salue les efforts faits par les banquiers qui sont remarquables et je note à nouveau les récents progrès accomplis par les entreprises, même si le chemin à parcourir reste long. Comme je l'ai souligné, le rôle des commerçants sera désormais crucial dans l'appropriation de l'euro; je suis convaincu qu'ils relèveront ce défi. Enfin, il convient que nous conjuguions nos efforts d'information et de formation afin que personne ne soit tenu à l'écart. La Banque de France est totalement engagée dans ce vaste projet pour la pleine réussite de ce projet unique.

Je vous remercie.